

COMITE DE NEGOCIATIONS DU 16 JANVIER 2008

Le front commun syndical a demandé de mettre à l'ordre du jour du comité de négociations du 16 janvier 2008 le cahier revendicatif.

CI-dessous, pour info, la liste de nos revendications.

- Après 6 années sans augmentation salariale, nous revendiquons une augmentation de l'ensemble des barèmes du personnel;
- La modification de la législation sur la péréquation des pensions (corbeilles) ne règle en rien la situation de certains fonctionnaires de police partis à la pension avant la réforme des polices;
- Nous revendiquons le droit d'un coefficient de péréquation de ces pensions;
- Augmentation du pécule de vacances du personnel opérationnel permettant d'atteindre 92% du traitement pour tous les agents;
- Révision du système des indemnités de repas, en prévoyant les modalités de droit de chèques repas pour tous;
- Dès lors que les prestations supplémentaires sont et doivent rester exceptionnelles, nous revendiquons leur paiement à 125%, le recrutement restant pour nous une priorité absolue ;
- Dans le respect des fonctionnalités édictées par la loi, nous revendiquons une revalorisation de la situation du personnel travaillant dans les quartiers ;
- Augmentation de la prime de fin d'année, en prévoyant le droit d'une prime forfaitaire ;
- Uniformisation de l'âge de la retraite à 58 ans pour tous les agents opérationnels et, tout en respectant les dispositions transitoires en vigueur, mise en place d'un congé préalable à la retraite structurel ;
- Accès au système des soins de santé à l'ensemble du personnel CALOG, dans les mêmes conditions que le personnel opérationnel ;
- Valorisation de l'ancienneté pécuniaire pour le personnel ayant eu des prestations à temps partiel

